

Le dossier

Les salaires en France

Sommaire :

- I- Salaires un regard sur 2009
- II- Les salaires du secteur privé et semi-public
- III- Les salaires des agents de l'Etat en 2009
- IV- Salaires dans l'économie sociale
- V- Salaires dans la fonction publique territoriale
- VI- Disparité Hommes-Femmes

I- Salaires : un regard sur l'année 2009

On présente ici quelques données sur les salaires de 2009 dans le secteur privé et la fonction publique d'Etat. On s'est gardé de comparaisons entre ces secteurs (sauf pour les écarts hommes-femmes) compte-tenu des différences de qualification (poids des enseignants par exemple) et de modalités de structure des rémunérations. On présente aussi des données sur les salaires dans l'économie sociale.

II- Les salaires du secteur privé et semi-public

Le salaire moyen dans le secteur privé et semi public était de 2 708 € en brut et de 2 042 en net par mois. (Calculs en équivalent temps plein).

Evolution : les salaires nets moyens dans le secteur privé et semi-public a progressé de 1,2%.

Cette évolution moyenne se traduit ainsi selon les catégories professionnelles :

	Salaires nets mensuels euros courants		Effectifs en %
Ensemble	2 708	1,2	100-
Cadres	5 261	- 1,6	17,1
Prof intermédiaires	2 807	0,0	20,5
Employés	1 930	1,1	29,4
Ouvriers	2 009	2,1	32,9

On remarque donc la baisse du salaire des cadres. Cette baisse est due principalement à celle de la part variable, importante pour cette catégorie puisqu'elle représente 15% du salaire en moyenne. Ce sont les cadres du secteur financier qui sont les plus touchés par cette baisse. Mais la hausse du salaire des ouvriers est artificielle dans la mesure où la réduction des emplois a touché plus fortement les ouvriers les moins qualifiés et donc les moins bien payés. Moins nombreux, leur salaire moyen augmente mécaniquement.

L'évolution est aussi différente selon les niveaux de salaires. Quand on divise la distribution des salaires en déciles, c'est-à-dire en divisant les salaires en tranches de 10% des salariés :

	2009	Evolution en euros constants en %
D1	1 127	2
D2	1 256	2,1
D3	1 373	2,1
D4	1 500	2
D5	1 646	2
D6	1 829	1,9
D7	2 075	2
D8	2 466	2
D9	3 255	1,5
D95	4 202	0,7
D99	7 499	-1,1
Moyenne	2 042	0,9

Lecture en 2009, 10% des salariés ont un salaire inférieur à 1 127 €, 10% des salariés ont un salaire inférieur à 1 256 €...

On constate alors que ce sont les salaires les plus élevés qui ont connu l'augmentation la plus faible et les 1% des plus hauts salaires ont même connu une baisse.

III- Les salaires des agents de l'Etat en 2009

En 2009, un agent de la fonction publique d'Etat a perçu en moyenne 2 830 euros. Les salaires bruts et nets ont augmenté entre 2008 et 2009 de 2,1%.

Les primes et rémunérations connexes représentent 16,4% du salaire brut.

10% des agents gagnent moins de 1 569 euros par mois ; 10% gagnent plus de 3 360€ par mois.

Entre 2005 et 2009, ce sont les agents de catégorie B, les non titulaires et les jeunes qui ont bénéficié des hausses les plus rapides. L'on ne constate pas, comme dans le secteur privé une évolution en pourcentage inférieure pour les cadres, Catégorie A.

	Effectifs en milliers	Salaires annuels nets euros courants
Ensemble	1 615	28 523
Enseignants	963	28 666
Cadres	1 036	
Dont enseignants	902	29 323
Professions intermédiaires	326	25 155
Dont enseignants	61	18 943
Employés ouvriers	253	20 914
Titulaires	1 379	29 397
Cat A	895	32 206
Cat B	268	26 552
Cat C	215	21 268
Non titulaires	236	23 421

IV- Salaires dans la fonction publique territoriale

Au 31 décembre 2009, 1,806 million d'agents travaillaient en France dans les collectivités territoriales et les établissements publics locaux, ce qui correspond à 1,509 million d'agents en équivalent temps plein (EQTP).

Après un accroissement de 3,9 % en 2008 et de 3,1 % par an en moyenne sur la période 1996-2007, les effectifs augmentent de 2,0 % en 2009. Depuis 2006, la croissance des effectifs a été soutenue par les transferts de gestion d'environ 122 900 agents de l'État en EQTP vers les régions et les départements. Hors transferts, les effectifs progressent de 1,0 % en 2009. Les principaux employeurs de la fonction publique territoriale sont les communes et regroupements de communes (66,0 % de l'emploi total en EQTP) et les départements (15,4 %). Les métiers exercés sont divers : près d'un agent de la fonction publique territoriale sur deux travaille dans la filière technique, un sur quatre dans la filière administrative, près d'un sur dix dans la filière sociale et autant pour l'ensemble des filières culturelle, animation ou sportive.

En 2009, les salaires augmentent de 2,7 % en euros constants

En 2009, le salaire mensuel net en équivalent temps plein d'un agent travaillant dans la fonction publique territoriale est en moyenne de 1 774 euros. Ce salaire net moyen augmente de 2,8 % en euros courants et de 2,7 % en euros constants. C'est le salaire moyen des agents de catégorie B qui a le plus faiblement augmenté : + 1,6 %, contre + 1,9 % pour celui des catégories A et + 2,8 % pour celui des catégories C. Le salaire net médian s'élève à 1 592 euros par mois en 2009. Il est inférieur de 10 % au salaire net moyen mais augmente plus vite (+ 3,1 % en euros constants).

Si l'on se restreint aux personnes présentes en 2008 et 2009 dans la même collectivité, l'évolution moyenne de leur salaire a été un peu plus vive, de + 3,2 % en euros constants.

Structure des effectifs et évolution des salaires nets mensuels moyens en EQTP

	Structures des effectifs en 2009 (%)	Salaires 2009 (euros)	Evolution 2009/2008 (euros constants)
Hommes	42.6	1887	2.9
Femmes	57.4	1690	2.5
A (cadres)	7.3	3089	1.9
B (professions intermédiaires)	15.1	2121	1.6
C (employés et ouvriers)	77.6	1526	2.8
Communes et regroupements de communes	66.0	1716	2.6
CCAS et caisses des écoles	6.7	1582	2.3
Autres établissements locaux administratifs	4.0	1722	3.0
Départements	15.4	1974	2.4
Incendie - secours	3.2	2397	3.7
Régions	4.7	1769	2.9
Ensemble	100.0	1774	2.7

* **TOS** = personnels techniciens, ouvriers ou de service. Champ : France. Salariés en équivalent temps plein (EQTP) des collectivités territoriales.
La moitié des agents de la FPT ont gagné moins de 1 592 euros nets en 2009.

Le salaire net médian en EQTP, qui partage les salariés en deux groupes d'effectifs égaux, s'élève à 1 592 euros par mois en 2009. Il est inférieur de 10 % au salaire net moyen mais il augmente plus vite (+ 3,1 % en euros constants).

Au total, 11 % des agents présents en 2005 et 2009 ont eu une augmentation de salaire inférieure à l'inflation sur la période. Cette proportion varie de 7 % à 13 % selon l'âge ou la catégorie d'emploi.

V- Salaires dans l'économie sociale

L'échelle des salaires des 2,3 millions de salariés de l'économie sociale est plus resserrée que dans le secteur privé. L'écart entre les salaires les plus faibles et les salaires les plus élevés est moins important.

L'indicateur de dispersion qui mesure les écarts entre déciles donne en effet

- 2,6 pour les associations
- 2,5 pour les fondations
- 2,8 pour les mutuelles
- 2,7 pour les coopératives
- 2,7 pour l'ensemble économie sociale
- 3,1 pour le secteur privé.

Dans la plupart des professions, les salaires de l'économie sociale sont plus bas que dans le privé, à l'exception de la santé où les salaires sont en moyenne supérieurs de 20 à 30% par rapport au secteur privé et public. Ce sont surtout les salaires des associations, car ceux des coopératives et des mutuelles sont plus proches du secteur privé.

Salaires annuels bruts en équivalent temps plein

	Montant moyen
Associations	26 320
Fondations	31 570
Mutuelles	35 380
Coopératives	35 910
Economie sociale	28 420
Privé	33 710
Public	30 410

Les salaires dans les associations, qui comptent par ailleurs un pourcentage de temps partiel élevé, sont particulièrement faibles dans l'action sociale (garde des personnes âgées) et chez les employés de maison.

VI- Disparité Hommes-Femmes

Dans le secteur privé

	Salaires mensuels nets euros courants	Evolution /2008 euros constants
Hommes	2 221	0,9
Femmes	1 778	1,9

Si le salaire des femmes a progressé davantage que celui des hommes, ce constat est vrai dans toute la hiérarchie salariale, mais davantage pour les salaires les plus élevés. Les salaires des femmes cadres rattrapent plus rapidement ceux des hommes que dans les autres catégories. Toutefois l'écart homme-femmes est de 19,9% en faveur des hommes en moyenne et de 23,4% chez les cadres.

Chez les agents de l'Etat

En 2009, les salaires masculins sont supérieurs à ceux des femmes de 17,1%. Cet écart est renforcé par le transfert vers la fonction publique territoriale d'agents en majorité masculins et à bas salaires.

Les cadres hommes gagnent en moyenne 23% de plus que les femmes, l'écart pour les professions intermédiaires est de 11,4% et de 7,2% pour les employés et ouvriers.

Dans la fonction publique territoriale

Salaires mensuels nets moyens 2009 et évolution 2008/2009

Hommes : 1887 + 2.9%

Femmes : 1690 +2.5%

Ces données sont issues de l'Insee.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1384

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1381
